

L'industrie agroalimentaire en Normandie

Une industrie aux couleurs noir, blanc, rouge

Les industries agroalimentaires sont le porte-drapeau de l'industrie normande. Un drapeau tricolore avec du noir comme le chocolat, du blanc comme le lait et du rouge comme la viande bovine. Si le chocolat est une spécialité haut-normande, le lait et la viande sont davantage implantés en Basse-Normandie. Ces deux derniers domaines agroalimentaires génèrent à eux seuls plus de la moitié des emplois du secteur des IAA dans la région. L'industrie agroalimentaire dispose de deux atouts de marque : une cohabitation de petites entreprises et de groupes internationaux qui fonctionne et une démographie d'entreprises dynamique.

En Normandie, les industries agroalimentaires (IAA) regroupent 510 entreprises et emploient près de 24 000 salariés, soit 12% de l'ensemble des emplois industriels des deux régions.

La Normandie, 5ème « région » française pour les IAA

Ces effectifs salariés représentent un peu plus de 6% des emplois salariés du secteur en France, ce qui situe la Normandie au 5ème rang des régions métropolitaines devant l'Île-de-France.

Conformément à la vocation agricole de la Normandie, l'industrie laitière et l'industrie de la viande, avec chacune près de 6500 emplois, concentrent à elles deux 57% de l'emploi salarié.

Le secteur des « autres IAA », dominé par l'industrie du chocolat et du café, suit avec 25% des emplois. Ce secteur, très diversifié est toutefois moins concentré, puisqu'il compte le plus grand nombre d'entreprises.

Petites entreprises et grands groupes industriels

L'industrie agroalimentaire possède la particularité de réunir sur des mêmes créneaux d'activité, des entreprises de petite taille et des groupes industriels de dimension nationale et internationale. Ainsi en Normandie, 300 entreprises de moins de 20 salariés côtoient 9 établissements de plus de 400 salariés qui appartiennent essentiellement aux secteurs de la viande et du lait.

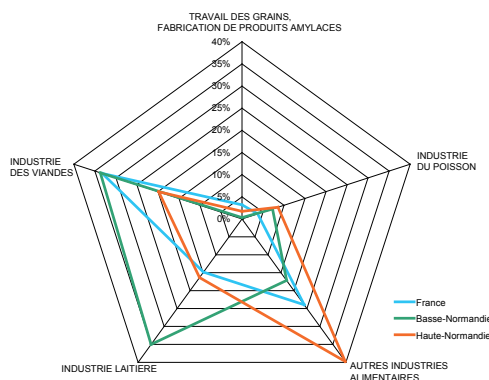
Au total, un tiers des établissements de plus de 20 salariés emploient plus de 100 personnes. Ils concentrent les trois quarts de l'effectif.

La majorité des entreprises implantées en Normandie sont des entreprises régionales. C'est particulièrement vrai en Basse-Normandie où seulement un salarié sur cinq dépend d'un centre de décision extérieur à la région. En Haute-Normandie, un salarié sur trois est dans ce cas, mais ce ratio reste malgré tout plus faible que pour l'ensemble de l'industrie. En dehors de la Normandie, les centres de décisions sont situés principalement en Île-de-France.

Des IAA basées sur l'agriculture en Basse-Normandie et l'activité portuaire en Haute-Normandie

L'industrie agroalimentaire est plus développée en Basse-Normandie puisque 65% des emplois agroalimentaires normands y sont localisés. La Basse-Normandie occupe la 8ème place nationale pour les effectifs du secteur, alors que la Haute-Normandie ne se situe qu'au 19ème rang.

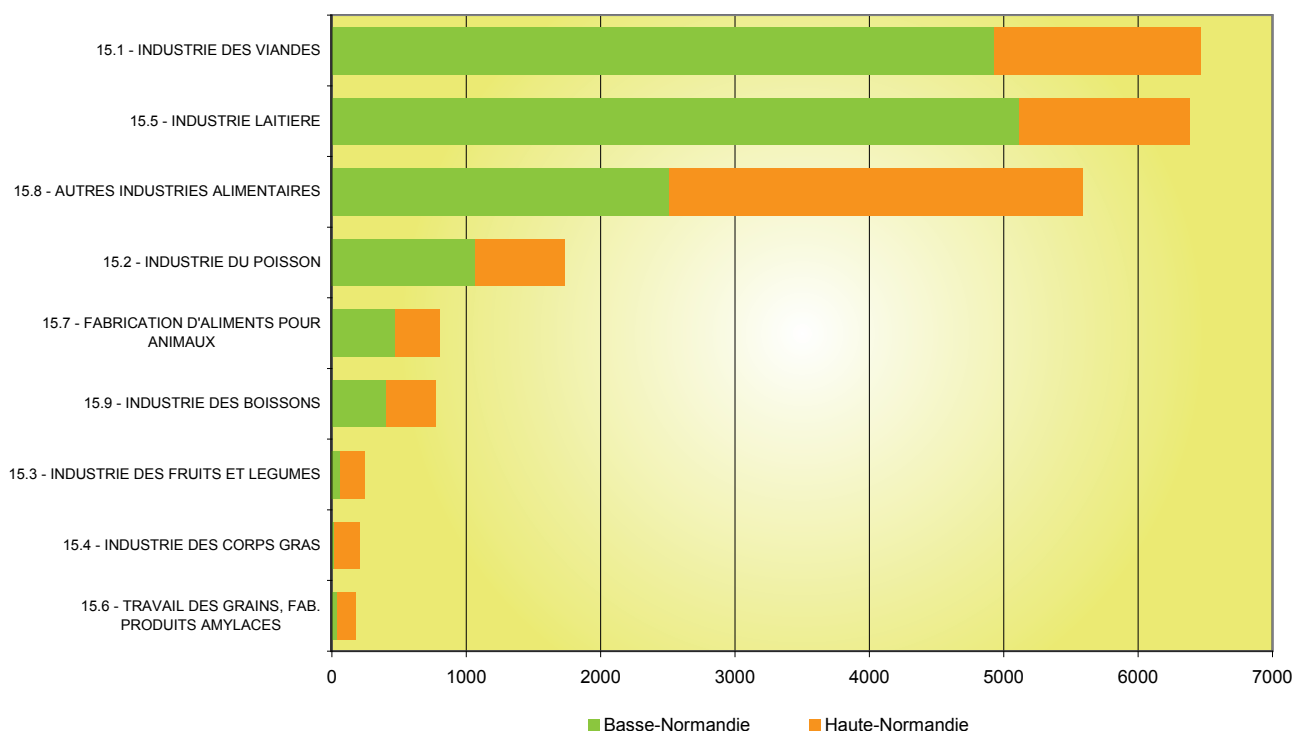
Poids des principaux secteurs en France et en Normandie
(en % des effectifs salariés)



De plus, les spécialités des IAA sont assez différentes d'une région à l'autre. Alors que la production agroalimentaire bas-normande est très attachée à l'agriculture, où le lait et la viande représentent deux tiers des emplois, l'activité des IAA haut-normandes est surtout reliée à l'activité portuaire. La transformation des produits d'importation, café et chocolat notamment, y est très développée, ce qui explique l'importance du groupe des autres IAA (près de 40% des emplois).

Haute et Basse-Normandie possèdent cependant quelques points communs. Elles partagent la même façade maritime et l'industrie du poisson, avec 8% des emplois agroalimentaires, est beaucoup plus développée qu'au niveau national. En Normandie, région pourtant céréalière, l'industrie du grain est peu développée car davantage tournée vers l'exportation avec le port de Rouen.

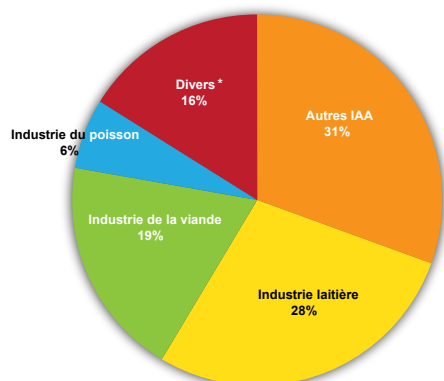
Effectif salarié moyen en 2006 par secteur d'activité (Entreprises de plus de 20 salariés)



Lait et chocolat de Normandie

Des vaches sous les pommiers, l'image de la Normandie n'est pas usurpée. Coté vaches, les deux Normandie produisent à elles deux, 23% de la production nationale de fromage de vache (394 000 tonnes), essentiellement grâce à la Basse-Normandie mais 13% du lait fermenté (yaourts) grâce à la Haute-Normandie. Elles sont aussi à l'origine de 11% des abattages de gros bovins (143 000 tonnes).

Composition du chiffre d'affaires des IAA



* : Industries des boissons, des fruits et légumes et des corps gras, fabrication d'aliments pour animaux et des produits amylicés et travail des grains.

Coté pommiers, la Normandie produit 95% des alcools de cidre et poiré. La grande région bénéficie de nombreuses AOC, pour ses fromages (livarot, pont l'évêque, camembert, neufchâtel), pour son beurre, sa crème, sans oublier le calvados. Beaucoup moins évocateur du terroir normand, le chocolat n'en occupe pas moins une place de tout premier plan, puisque le tiers de la production nationale est fabriquée en Haute-Normandie.

L'industrie agroalimentaire normande réalise un chiffre d'affaires de 7,9 milliards d'euros, soit 6% du chiffre d'affaires du secteur au niveau national. Tiré par le chocolat, le secteur des autres industries alimentaires génère près du tiers du chiffre d'affaires régional, suivi par l'industrie laitière (28%) et l'industrie de la viande (19%). La part du chiffre d'affaires à l'exportation atteint 18%, soit un point de plus qu'au niveau national. Le groupe des autres IAA, grâce au chocolat, réalise la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation et l'industrie laitière le quart. L'industrie des boissons, moins importante en valeur, réalise toutefois 21% de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Une composante importante de l'emploi en zone rurale.

Présente dans les grands pôles urbains, comme l'ensemble de l'industrie, les établissements agroalimentaires, attachés aux territoires de production, sont aussi une composante fondamentale de l'emploi en zone rurale. Suivant la tendance nationale, les effectifs du secteur ont progressé fortement jusqu'en 2003, mais régressent depuis pour retrouver en 2007 le même niveau qu'en 2000.

Cependant, les effectifs ont moins reculé que dans le reste de l'industrie. Les IAA en cessation sont en effet plus facilement reprises que dans les autres secteurs industriels, ce qui limite les pertes sèches.

Méthodologie

Les données proviennent de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE), qui porte sur les entreprises de 20 salariés et plus ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros. Elles sont complétées par des données fiscales pour les entreprises de moins de 20 salariés. Les entreprises artisanales de charcuterie, de boulangerie-pâtisserie et les terminaux de cuisson n'entrent pas dans le champ. Les données sur les effectifs concernent les seuls établissements de production. Par convention, les indicateurs économiques sont ramenés aux entreprises ayant plus de 50% de leur effectif salarié en Haute ou Basse-Normandie.

Toute reproduction ou citation, partielle ou totale, est autorisée sous réserve de la mention de la source : DRAAF/SRISE Basse-Normandie et Haute-Normandie

Directions Régionales de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt : Services Régionaux d'Information Statistique et Economique



DRAAF Basse-Normandie
6, boulevard du Général Vanier - BP 95181
14070 CAEN CEDEX 5
Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00
Mél : srise.drdaaf14-basse-normandie@agriculture.gouv.fr
http://draf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

DRAAF Haute-Normandie
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX
Tél. : 02.32.18.95.93 - Fax : 02.32.18.95.97
Mél : srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr
http://draf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr

Directeurs de la publication : Odile BOBENRIETHER/ François QUESNEL
Dépôt Légal : à parution

Composition, impression : SRISE
ISSN : 1953-5813/1951-0411

Principaux établissements agro-alimentaires en Normandie par zone d'emploi

